



Investissements durables

Le concept ESG de la Banque CIC

Table des matières

- 6 Qu'est-ce que le développement durable ?
- 6 Les principaux accords et conférences internationaux sur le climat
- 7 Les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies
- 8 Qu'entend-on par investissements durables ?
- 9 Les placements durables à la Banque CIC
- 11 Vous avez le choix
- 14 Sites





La Banque CIC est consciente de sa responsabilité sociale et environnementale. C'est la raison pour laquelle nous proposons des solutions de placement durables. Ces solutions ont non seulement un effet bénéfique sur la nature et l'environnement, mais permettent aussi d'obtenir des rendements avantageux.

Si vous le souhaitez, nous intégrons l'aspect développement durable au processus de conseil. Nous nous réjouissons de vous accompagner dans vos investissements durables.

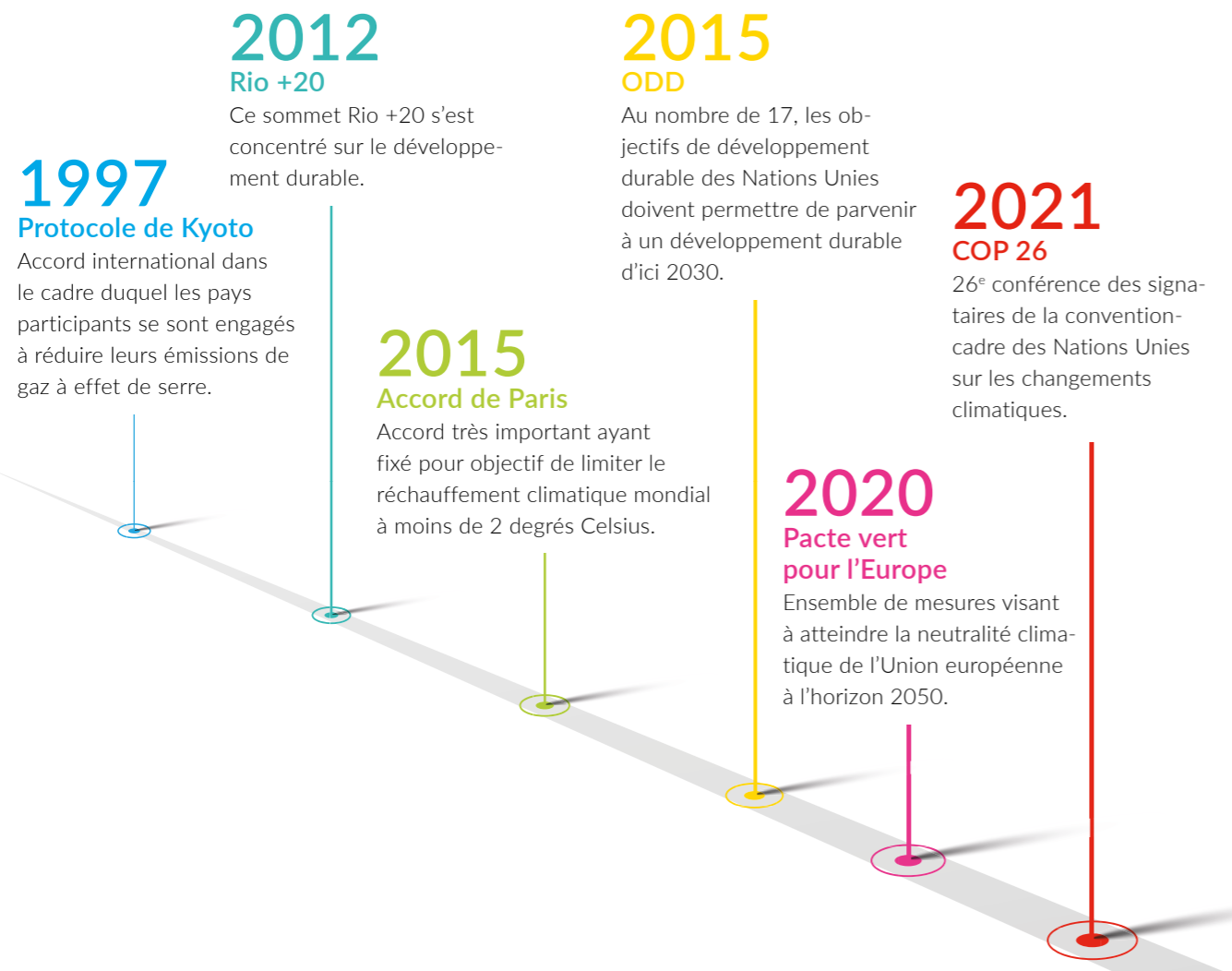
Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. L'objectif étant d'établir un équilibre durable entre l'environnement, l'économie et la société.

Cet équilibre a commencé à vaciller il y a longtemps. C'est pour cette raison que des conférences internationales sur le climat sont organisées régulièrement. La première s'est déroulée en 1992 à Rio de Janeiro. Depuis, ces conférences sont organisées à intervalles rapprochés, avec la participation d'un nombre croissant de pays. Elles constituent un élément important de la lutte contre le réchauf-

fement climatique. Si elles ont permis des progrès notables dans ce domaine, les objectifs sont toutefois encore loin d'être atteints dans leur intégralité. Les mesures décidées lors des conférences sur le climat doivent aider à protéger l'environnement, renforcer l'économie et améliorer la société. Elles apportent une contribution importante au développement durable.

Les principaux accords et conférences internationaux sur le climat



Les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies constituent un programme mondial destiné à bâtir un monde meilleur d'ici 2030. Ils visent à combattre la pauvreté, les inégalités, le réchauffement climatique, entre autres défis mondiaux.



Pour en savoir plus sur les objectifs et ce qu'ils impliquent, veuillez scanner le code QR suivant :



Qu'entend-on par investissements durables ?

Faire un placement durable, c'est investir dans l'avenir. Autrement dit investir dans des entreprises qui se sont engagées à mener leurs activités conformément aux principes du développement durable, mais aussi dans une société meilleure et un environnement plus sain.

Le sigle ESG fait référence aux termes Environnement, Société et Gouvernance. Ces trois piliers du développement durable jouent un rôle important dans la sélection des placements dans ce domaine. Les investissements ESG s'appuient sur l'idée que les entreprises qui se sont engagées dans la voie du développement durable enregistrent de meilleurs résultats sur le long terme. De telles entreprises

sont plus innovantes et ont une plus grande conscience de leur responsabilité. Lors de décisions de placement, les critères ESG jouent également un rôle pour l'identification des risques auxquels une entreprise est potentiellement exposée. Ils permettent par exemple d'exclure certains placements présentant des risques en matière de développement durable.



Environnement

E comme Environnement

Ce critère examine dans quelle mesure une entreprise ou un État pollue l'environnement, émet des gaz à effet de serre ou des substances nocives, consomme des ressources ou utilise l'énergie de manière efficace. Les risques climatiques, en particulier, gagnent en importance : le changement climatique est non seulement un problème environnemental, mais aussi une menace économique.



Société

S comme Société

Ce critère englobe les aspects sociaux et sociétaux des activités des entreprises et des États. La priorité absolue est le respect de la dignité humaine. On tient compte, par exemple, de la situation des collaboratrices et collaborateurs d'une entreprise, qu'il s'agisse de la diversité au sein des équipes, de la sécurité au travail ou de la protection de la santé.



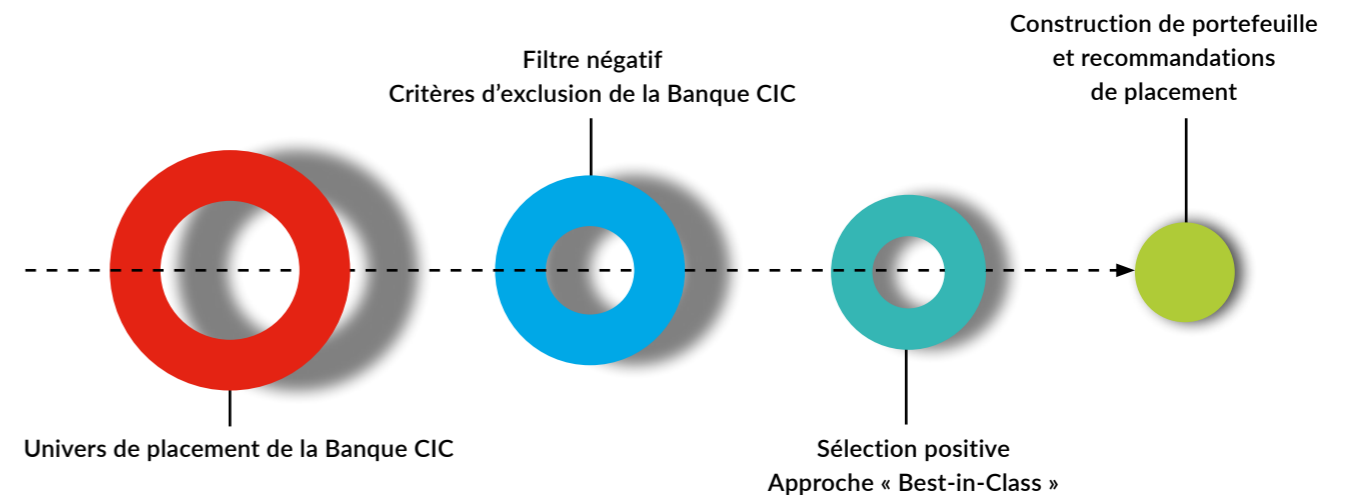
Gouvernance

G comme Gouvernance

La gouvernance fait référence à la manière dont les entreprises, les États ou les produits financiers sont gérés. Cela englobe par exemple la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le respect des lois et des réglementations.

Les placements durables à la Banque CIC

Une entreprise mettant en œuvre des principes ESG se positionne généralement mieux sur le long terme. Cela peut avoir un impact positif sur sa performance et donc sur le rendement des investissements ESG.



Univers de placement de la Banque CIC

Le terme univers de placement est utilisé pour désigner l'ensemble des possibilités de placement qui sont à la disposition de notre CIO et son équipe pour leurs décisions d'investissement.

Filtre négatif et critères d'exclusion de la Banque CIC

Nous utilisons une série de critères d'exclusion pour sélectionner des entreprises qui ne correspondent pas à nos standards de développement durable. Ces critères d'exclusion sont les suivants :

- armes prohibées selon les dispositions de la convention des Nations Unies relative aux armes ;
- violations du Pacte mondial des Nations Unies, dont les 10 principes incluent notamment les droits de l'Homme, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption ;
- travail des enfants ;
- génie génétique ;
- jeux d'argent (> 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise) ;
- pornographie (> 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise) ;
- extraction de charbon (> 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise).

Sélection positive (« Positive Screening ») avec approche « Best-in-Class »

La Banque CIC utilise les ratings ESG de MSCI pour évaluer les risques d'une entreprise en matière de développement durable. Grâce à l'approche « Best-in-Class », seules les entreprises ayant les meilleures notations ESG dans leur secteur sont sélectionnées. Nous ne recommandons pas des entreprises dont la notation est insuffisante.

Les fonds de placement sont sélectionnés selon un processus de placement en trois étapes. Dans une première étape, nous examinons la performance du fonds, la Tracking Error* et l'équipe de gestionnaires. Ensuite, nous analysons la structure des coûts et la comparons avec celle des fonds de la même catégorie (Peer Group). Enfin, dans une troisième étape, nous identifions les leaders et les retardataires en matière de développement durable. Nous privilégions les fonds ayant le meilleur rating ESG de MSCI.

Construction de portefeuille et recommandations de placement

Pour la construction de portefeuilles dans le cadre de mandats de gestion de fortune ainsi que pour nos recommandations de placement, nous recherchons la meilleure adéquation entre les objectifs d'investissement, la capacité de risque, la propension au risque et les exigences ESG.

* Différence entre la performance d'un portefeuille reconstitué (p. ex. fonds indiciels) et celle du portefeuille de référence sous-jacent.

Contrôle ESG et surveillance des portefeuilles

Dans le cadre de votre mandat de gestion de fortune, nous procédons régulièrement à des contrôles ESG de vos portefeuilles afin de garantir qu'ils correspondent à nos objectifs de placements durables. Par ailleurs, nous surveillons tous les mois les données ESG afin d'identifier les risques et controverses potentiels.

Quelle est la provenance des données ESG ?

L'évaluation ESG repose exclusivement sur des données provenant de MSCI, fournisseur reconnu de données financières et ESG. MSCI utilise une méthode basée sur des règles pour identifier les leaders et les suiveurs du secteur en s'appuyant sur leur exposition aux risques ESG et leur manière de gérer ces risques par comparaison avec d'autres entreprises.

Reporting

Nous continuons de développer notre offre et nos services ESG. Dans une étape de développement future, nous vous indiquerons le score ESG de votre portefeuille dans le cadre d'un compte rendu figurant dans le relevé de fortune que vous recevrez régulièrement.

Risque inhérent au commerce d'instruments financiers

Les risques spécifiques liés au développement durable (risques ESG) sont présentés dans la brochure « Risques inhérents au commerce d'instruments financiers » (cic.ch/l/fin).

Vous avez le choix

À la Banque CIC, nous vous offrons deux manières d'investir : nous distinguons les placements neutres et les placements axés sur le développement durable. À vous de décider quel type de placement correspond le mieux à vos objectifs individuels en matière de développement durable.

Placements durables

Nos solutions de placement axées sur le développement durable englobent des entreprises qui s'engagent dans le développement durable et ont un impact positif sur l'environnement, la société et l'économie. Les entreprises durables sont souvent plus innovantes et plus efficaces que les entreprises non durables. Elles peuvent également être plus résistantes aux crises et présenter de meilleures conditions pour une croissance à long terme.

Placements neutres

Pour cette catégorie d'investissements, rien ne change. Les solutions de placement peuvent contenir des instruments qui répondent à nos critères de développement durable, mais aucune intégration systématique de tels placements n'est activement recherchée.



Groupe Crédit Mutuel

Nous nous appuyons sur les fondements solides du groupe Crédit Mutuel pour construire l'avenir financier de nos clientes et clients. Avec plus de 36 millions de clients, 8,6 millions de sociétaires et plus de EUR 62 milliards de fonds propres, ce groupe bien établi compte parmi les banques les mieux capitalisées d'Europe. La banque Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'est engagée dans le développe-

ment durable et s'emploie à réduire son impact environnemental, à promouvoir le développement social et économique et à construire un avenir plus durable. Avec son statut d'entreprise à mission, le groupe Crédit Mutuel confirme son engagement unique en son genre. Il a introduit un dividende sociétal en 2023.



Visitez notre site Internet pour en savoir plus sur notre offre. Pour cela, il vous suffit de scanner le code QR suivant :



Sites

Siège principal Bâle

Banque CIC (Suisse) SA
Marktplatz 13
Case postale
4001 Bâle
T +41 61 264 12 00

Fribourg

Banque CIC (Suisse) SA
Rue de Morat 11
Case postale
1701 Fribourg
T +41 26 350 80 00

Lugano

Banque CIC (Suisse) SA
Via Serafino Balestra 5
Case postale
6901 Lugano
T +41 91 911 63 63

Sion

Banque CIC (Suisse) SA
Place du Midi 21
Case postale
1951 Sion
T +41 27 329 47 50

Genève

Banque CIC (Suisse) SA
Avenue de la Gare-des-Eaux-Vives 9
Case postale
1211 Genève 6
T +41 22 839 35 00

Lucerne

Banque CIC (Suisse) SA
Obergrundstrasse 61
Case postale
6002 Lucerne
T +41 41 562 61 00

Zurich

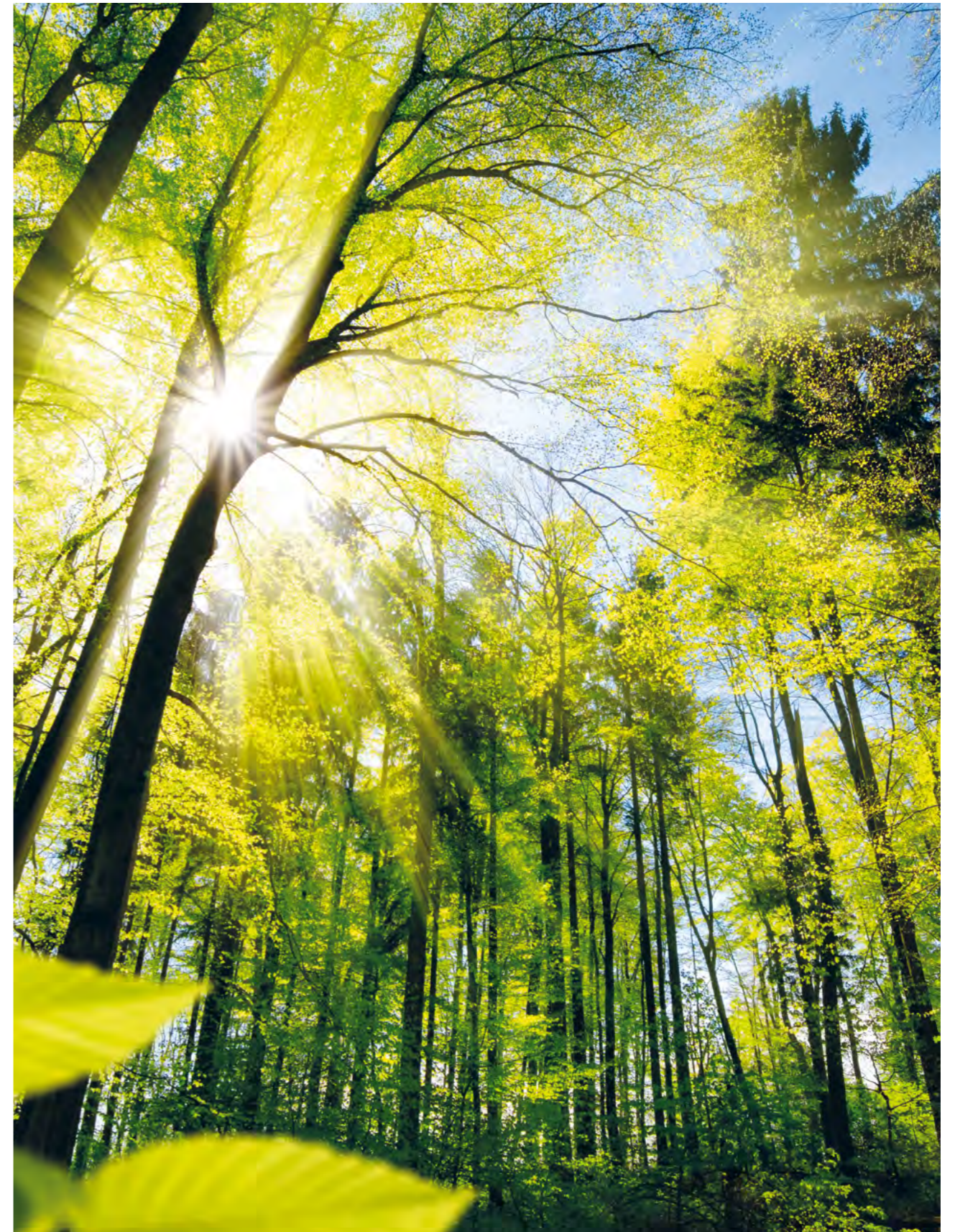
Banque CIC (Suisse) SA
Schützengasse 30
Case postale
8021 Zurich
T +41 44 225 22 11

Lausanne

Banque CIC (Suisse) SA
Avenue de Rhodanie 58
Case postale
1001 Lausanne
T +41 21 614 03 60

Neuchâtel

Banque CIC (Suisse) SA
Faubourg de l'Hôpital 8
Case postale
2001 Neuchâtel
T +41 32 723 58 00



Impressum

Responsabilité du contenu : Banque CIC (Suisse) SA, Bâle
Conception, mise en page, réalisation : Daniela Gysel, Zurich
Impression : Gremper AG, Bâle/Pratteln
© 2023

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document est uniquement destiné à des fins d'information et de marketing et à un usage par son destinataire. Il fournit des informations générales sur l'offre de la banque en matière de solutions de placement ESG. Les informations qu'il contient ne constituent ni des recommandations individuelles, ni une invitation à passer un ordre d'achat ou de vente de placements, ni un conseil à d'autres égards. Les éventuels pronostics ou déclarations contenus dans ce document revêtent uniquement un caractère indicatif et peuvent à tout moment être modifiés sans préavis. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit ni l'exhaustivité, ni la fiabilité, ni l'exactitude, ni l'actualité des présentes informations. Les déclarations et pronostics orientés vers l'avenir se basent sur des suppositions et appréciations actuelles et ne constituent donc aucunement des indicateurs sûrs eu égard aux événements à venir. La banque décline toute responsabilité pour les dommages liés à l'utilisation des informations contenues dans ce document. Ce document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour des personnes se trouvant dans une juridiction où une telle offre ou une telle sollicitation est interdite, ni pour des personnes pour lesquelles une telle offre ou sollicitation serait illégale. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.

